



Numéro hors-série 9 –Gratuit –

Samedi 28 février 2015

Le Tambour Grenadois
14 rue René Vielle
40270 Grenade sur l'Adour
Association déclarée
Sous le n° W402003742
Dépôt légal BNF
31/03/2014
ISSN 2273-2721
Directeur de publication
Fernand Martinez
Rédactrice en chef
Ann Cordonnier



NE RESTEZ PAS
SANS VOIX



VOTEZ !



22 et 29 mars 2015



Mairie de Grenade-sur-l'Adour - Vue du balcon

Editorial –

Le comité de rédaction a hésité à sortir ce hors-série de quatre pages mais la nuit porte conseil. Ce numéro sera le dernier du mois de mars. Le journal reparaitra le 4 avril, le temps que les élections se fassent. Pendant cette trêve, nous continuerons bien sûr d'assister aux séances des Conseils et à nous intéresser à la vie de notre communauté. L'information abandonne la place aux politiques en campagne. Je vous dois cette confiance : si la rédactrice en chef va en profiter pour mettre les bouchées doubles dans ses commandes d'écriture, elle va souffler un peu en profitant pendant ses loisirs, de sa famille et des premiers rayons du soleil annonçant le printemps. Demain, c'est la Journée Mondiale de la Femme, un bon prétexte à me faire servir en claquant des doigts ? Non, parce que j'ai la chance d'avoir un homme à peu près à mon écoute sans que je sois obligée d'abuser des grands moyens, une denrée rare sans doute.

Léon Tolstoï a dit :

"Femmes, c'est vous qui tenez entre vos mains le salut du monde."

Mais ce sera l'occasion de faire le point sur le statut de la femme et de réfléchir aux avantages et aux inévitables faiblesses de la parité en politique.

Combien d'élus s'écrient : « Ah moi, j'en fais pas de politique ! » Un bon moyen de régler le problème ? Je ne vous le cache pas, venant d'un de nos représentants, cette affirmation m'amuse et m'inquiète. La participation à une délibération mettant en jeu des fonds publics ne serait pas un acte politique ? Je me range au côté de notre édile, une fois n'est pas coutume quand il dit à la séance du Conseil Municipal du 11 décembre 2014 : « Tout acte est politique ». Que se cache-t-il de si moche sous ce mot 'politique' pour qu'un élu le refoule dans le fond d'un tiroir ? Trop souvent des discours emmaillés de mensonges et des plans de carrière jalonnés d'intrigues. Ce qui énerve à juste titre nos concitoyens et les détournent de leur devoir, le devoir de se prendre en main, d'agir au lieu de subir en maugréant ! Nous avons besoin de leaders intègres et qui nous rendent des comptes... JUSTES. Si ce n'est pas le cas, il ne faut s'en prendre qu'à nous-même d'avoir fait le mauvais choix ! L'erreur est humaine mais la reproduire serait une grave faute.

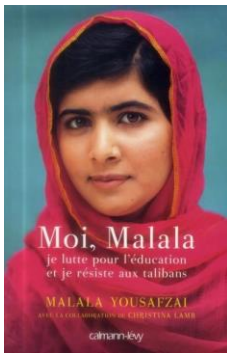
Combien d'affaires concernant nos « personnalités » passent sous silence ? Nous pouvons vilipender la presse, (une « certaine presse » comme diraient certains) de rendre publiques des faits avérés. Ne nous méprenons pas ; ce n'est pas l'information mais les affaires exhumées qui sont souvent nauséabondes comme les lois factices qui entravent d'une certaine manière la Démocratie en les taisant aux citoyens, jugés trop infantiles pour les comprendre!

Citoyennement Vôtre, Anne Andrée-Roche

8 mars – Journée de la Femme

Malala Yousafzai, victime d'une tentative d'assassinat en 2012, est à 17 ans l'une des lauréates du Prix Nobel de la paix 2014. Rendons hommage à cette militante pakistanaise des droits des femmes et symbole de la lutte pour l'éducation des filles et contre les talibans. "Menons le combat contre l'analphabétisme, la pauvreté et le terrorisme, nos livres et nos crayons sont nos meilleures armes", déclara-t-elle dans un discours très applaudi à l'Onu.

La femme a encore beaucoup à lutter pour atteindre sa dignité d'humain, première victime de l'obscurantisme dans le monde. Mais pour se remonter le moral, il y a encore quelques endroits où règne le Matriarcat. C'est le cas du peuple Mosuo.



Ce mot signifie *cowboy* en chinois parce que les hommes de ce peuple de l'Himalaya portent des chapeaux à la John Wayne, le genre beau gosse qui roule les mécaniques. Mais le hic, c'est que la culotte, ce sont les femmes qui la portent. Leur système est aussi simple que le nôtre mais à l'inverse de nos critères. Le nom, les biens, les décisions se déclinent au féminin. Elles se choisissent les amants au gré de leur fantaisie, des compagnons d'une nuit, quelquefois plus qu'elles jettent s'ils n'assurent pas ! Le rêve, le Paradis sur terre... Du calme, les filles, on n'affrète pas un charter tout de suite. Entre ces deux extrêmes, il y a notre modèle encore bien imparfait comme nos hommes mais j'en soupçonne quelques-unes qui

n'échangeraient pas les leurs... (Ah zut, la monogamie est encore de rigueur...) le leur pour tout l'or du monde.

En France, nous avons connu de grandes avancées en faveur de la femme. Veillons à ne pas régresser... Aucune conquête n'est jamais acquise pour l'éternité !

Officialisée par les Nations Unies en 1977, **la Journée Internationale des Femmes** trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du 20^{ème} siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. Traditionnellement les groupes et associations de militantes préparent des manifestations, pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications, afin d'améliorer la situation des femmes.

La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

La recherche de la parité entre hommes et femmes a pour objectif de lutter contre les inégalités engendrées par des déséquilibres constatés entre les deux sexes, le plus souvent à l'avantage des hommes. Le principe de parité peut être mis en œuvre par des lois qui tentent de remédier à des disparités perçues comme des injustices. C'est notamment le cas dans la composition d'une assemblée élue. A la fin du XX^e siècle, malgré une égalité des droits inscrite dans la

Constitution, la France est très en retard par rapport aux autres pays de l'Union européenne dans la représentativité des femmes en politique. Depuis la loi du 6 juin 2000, le législateur cherche à améliorer l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux. Nous l'avons vu aux dernières municipales. Dans les communes de plus de mille habitants, la parité s'imposait avec la présentation de listes de candidats alternant strictement homme/femme. Cette parité est venue bouleverser l'organisation des prochaines Départementales, obligeant l'élection d'un binôme homme/femme.

Il y a pourtant encore quelques bizarreries dans ces lois dont nous faisons l'expérience en direct à Grenade, suite à la démission de deux conseillers de l'opposition. Au conseil communautaire, **Didier Bergès a remplacé Robert Clave**, un homme ne pouvant être remplacé que par un homme. Mardi prochain, au conseil municipal, **Laetitia Dargelos remplacera Albert Minoué** car dans ce cas précis, c'est le candidat suivant sur la liste déposée à la préfecture qui monte sans tenir compte de son sexe.

En matière de parité, il y a encore un long chemin à parcourir. Dans le Pays Grenadois, parmi les onze maires : une seule femme qui ne comptent pas parmi les adjoints. Ah ces hommes, incorrigibles quand il s'agit de Pouvoir ! Certes mais le Pouvoir, ça se prend ! Et les femmes n'y ont pas encore pris goût, ça viendra. Et ce jour-là, on choisira des femmes en fonction de leur compétence et non plus pour leur sexe servant à compléter les listes.

Ça chuchote dans les couloirs que Monsieur le Procureur de la République aurait fait appel de la décision du Tribunal Correctionnel de Mont de Marsan rendu le 16 décembre dernier, concernant les affaires de prises illégales d'intérêts de Pierre Dufourcq, bénéficiant en partie de la prescription bien que les faits soient reconnus.

Après s'être enquis auprès de ce Tribunal de la véracité de cette affirmation, le greffier nous a opposé qu'un simple citoyen n'avait pas accès à ce genre d'informations, arguant qu'au cas contraire :

« Ce ferait une belle pagaille »



Depuis plus d'un mois, nous sommes en contact avec le greffe du Tribunal de Pau qui s'engage, contrairement à son confrère, à nous informer des suites de ce dossier dès qu'il sera enregistré dans leur service. Par ailleurs, nous avons pris connaissance récemment d'un document que nous ne pouvons pas produire à ce jour mais qui nous permet d'**AFFIRMER** que ce recours a bien été employé. Cet appel qui ne devrait pas être plaidé avant 2016, au vu de la charge importante d'affaires à traiter par cette instance, ne devrait pas inquiéter le maire de Grenade pour les mois qui viennent...

En tant que Citoyen, vous pouvez adresser au procureur de la République une demande à laquelle, il vous répondra peut-être sous trois mois !

Fernand Martinez

Directeur de publication du Tambour du Pays Grenadois

Une éclipse solaire totale aura lieu **le 20 mars 2015, premier jour du printemps.**

Chez nous aux alentours de 10h30.

A bientôt



Son site : <http://tambour40270.e-monsite.com/>

Sa page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Le-tambour-journal-citoyen-de-Grenade-sur-lAdour/686547318075272>

Le-tambour-journal-citoyen-de-Grenade-sur-lAdour/686547318075272

05 58 79 28 60 ou tambour40270@gmail.com

Tarifs 2015

Adhésion : 25 €

Abonnement : 5 €

En vertu de l'article L.541-10-1 du code de l'environnement « Ne pas jeter sur la voie publique »